

UNION SYNDICALE DES MEDECINS DE CENTRES DE SANTE

Paris le 20 février 2019

Chers amis,

Vous êtes invités à **l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'USMCS** qui se tiendra

**Mercredi 3 avril 2019 de 20h00 à 22h30,
au siège de l'USMCS,
65-67, rue d'Amsterdam 75008 PARIS.**

Métro : Liège ou Place de Clichy/ Code Porte: 1458 / dans la cour à gauche.

Ordre du Jour :

20h00-20h30 :

- Rapport moral du président.
- Rapport financier du trésorier.

20h30-21h00 :

- Élection du conseil syndical et du bureau.
- Vote des tarifs des cotisations

21h00- 22h30 : Questions diverses.

- a. Plan santé gouvernemental : positions et actions de l'USMCS.
- b. EPIDAURE CDS: les enjeux pour les professionnels de santé d'une expérimentation d'un paiement forfaitaire des centres de santé.
- c. La Fabrique des Centres de Santé et Fédération Nationale de Formation Continue et d'Évaluation des Pratiques des CDS (FNFCEPPCS) : quel rôle pour l'USMCS dans ces deux associations dont elle est membre fondateur ?
- d. L'actualité des centres de santé: création, difficultés, enjeux, état des dossiers soutenus par l'USMCS.
- e. Renouvellement des représentants de l'Union dans les instances (ANDPC...)
- f. Le Congrès des centres de santé : le bilan 2018, les perspectives pour 2019
- g. Les outils de communication de l'USMCS : nouveau site internet, newsletter, réseaux sociaux, quels usages, quelle animation ?

. **Fin de l'AG à 22h30**

**Frédéric Villebrun
Secrétaire Général**

**Eric May
Président**

**Siège social, secrétariat : 65-67, rue d'Amsterdam – 75008 PARIS
Tél. : 01 40 23 04 10- Télécopie : 01 40 23 03 12- courriel : usmcsparis@free.fr
Adhérente à l'Union Confédérale des Médecins Salariés de France**

ANNEXE

Merci de retourner ce bulletin si besoin au plus tard le 1^{er} avril 2019 au

**Secrétariat de l'USMCS
65/67 rue d'Amsterdam
75008 PARIS**

ou par

Fax : 01 40 23 03 12 / Mail : usmcsparis@free.fr

CANDIDATURE POUR LE CONSEIL SYNDICAL DE L'USMCS 2019 ASSEMBLEE GENERALE du 3 avril 2019
--

Tout adhérent de l'Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé à jour de sa cotisation 2018 peut se porter candidat.

NOMPrénom

Email.....

	Oui	Non
Je souhaite être nouveau candidat au Conseil syndical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Renouveler ma candidature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ne pas être candidat au conseil syndical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'USMCS DU 3 avril 2019
--

Tout adhérent de l'Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé à jour de sa cotisation 2018 peut donner pouvoir.

Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale, merci de faire parvenir ce pouvoir par fax au : 01 40 23 03 12 ou de le remettre à une personne de votre choix qui participe à l'Assemblée Générale.

Je soussigné(e) Dr

donne pouvoir au Dr

pour voter en mes lieu et place à l'Assemblée Générale de l'USMCS le 3 avril 2019

Signature

*pas plus de 2 pouvoirs par médecin

**Siège social, secrétariat : 65-67, rue d'Amsterdam – 75008 PARIS
Tél. : 01 40 23 04 10- Télécopie : 01 40 23 03 12- courriel : usmcsparis@free.fr
Adhérente à l'Union Confédérale des Médecins Salariés de France**